

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2012**

**PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY, Sylvie RUBEY.**

**Absents excusés : Cyrille JOBARD (pouvoir Jocelyne CLEMENT), Bernadette GIRARDEAU.**

**Absents non excusés : Sylvie ZIMMER, Franck CHAMPAGNE.**

**A l'ouverture de la séance, le maire sollicite le conseil sur le retrait d'un point de l'ordre du jour : Projet d'acquisition de terrains**

**Le conseil accepte à l'unanimité**

### **TARIFS COMMUNAUX 2013**

Le Conseil vote les tarifs communaux 2013 comme suit :

Prêt tables et chaises : forfait 20 €, table 2 €, chaises et bancs : 0,50 €

Location salle des fêtes : Week-ends et jours fériés : 275 €

Mardi, mercredi, jeudi : 160 €

Associations : 50 €

Caution : 500 €

Concessions de cimetière : 30 ans : 400 €

50 ans : 800 €

Concessions cavurnes : 30 ans : 300 €

50 ans : 600 €

Bois de chauffage : 6 €/stère

Piquets : 12 €/stère

Taxes de pâturages : vaches 88 €

Cheval 110 €

Dépôt de bois : 25 €/emplacement

Indemnité de déneigement : 55 €/heure

### **PARTICIPATIONS SCOLAIRES**

Le Conseil vote le montant des participations scolaires demandées pour les frais de fonctionnement des écoles maternelles, élémentaires et de la cantine, pour les élèves domiciliés à l'extérieur de la commune :

Ecole maternelle : 980,10 €/élève

Ecole élémentaire : 217,47 €/élève

Cantine scolaire : 2,14 €/repas

### **ALLERIEEN**

Le Conseil vote le montant des insertions pour publicités dans le journal municipal :

¼ page noir et blanc : 100 € pour une parution 155 € pour deux parutions

¼ page couleur : 130 € pour une parution 210 € pour deux parutions

⅛page noir et blanc : 65 € pour une parution 95 € pour deux parutions

⅛page couleur : 80 € pour une parution 125 € pour deux parutions

1/16 page noir et blanc : 40 € pour une parution 60 € pour deux parutions

1/16 page couleur : 50 € pour une parution 75 € pour deux parutions

### **INTERCOMMUNALITE**

Le conseil entend le maire sur le rattachement de la commune à la communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne officialisé par l'arrêté préfectoral n°2012331-0014 du 26 novembre 2012.

Après étude et discussion le conseil vote à l'unanimité la confirmation de l'adhésion de la commune à la CACVB au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **RESTAURATION DE TABLEAUX**

Le conseil prend connaissance du dossier présenté par M. le conservateur des antiquités et objets d'art de Saône et Loire concernant la restauration de 2 tableaux de Claude Lebault : Le Christ en Croix (tableau et cadre) et le Christ Bénissant pour un total de 4 400,00 € H.T.

Après discussion, le conseil accepte de restaurer ces œuvres d'art avec le plan de financement suivant :

Coût H.T. 4 400 €

Subvention Etat : 2 196 €

Subvention Conseil Général : 440,80 €

Participation A.S.E.A. 1 763,20 €

### **TEMPS DE TRAVAIL**

Suite au conseil d'école du 19 octobre 2012 pour l'école maternelle, le conseil municipal fixe le temps de travail de Mme Corinne BERNARD, Atsem à 26 h 25 par semaine.

### **PRATICABLE**

Le conseil accepte le don de M. Michel TREMEAUX d'un montant de 1 784,80 €, provenant de la vente du livre « âme de mon village où est-tu » et de la vente du DVD sur la gare d'Allerey sur Saône et les chemins de fer, pour la fabrication d'un praticable qui servira à l'installation de choristes ou musiciens lors des concerts donnés à l'église de la Nativité de la Vierge.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, 17 décembre 2012, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire  
J.P.DICONNE